



Didier LE GAC  
Député du Finistère  
3<sup>ème</sup> circonscription – Brest Rural  
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Madame Muriel PÉNICAUD  
Ministre du Travail  
Hôtel du Châtelet  
127, rue de Grenelle  
75 007 Paris

Saint-Renan, le 30 avril 2020

Madame la Ministre

Avant toute chose, je tiens à saluer les mesures (tant pour les salariés, que pour les employeurs) qui sont mises en place par votre Ministère dans le cadre de la crise sanitaire que nous devons actuellement affronter.

Ayant récemment été saisi par un professionnel du secteur « chantier de jardins / espaces verts », je tiens à vous relayer plus spécifiquement d'un retour de terrain. Ce paysagiste de ma circonscription, qui assure la continuité de l'activité économique, me fait part de l'impact pour son entreprise des mesures de protection contre le COVID-19 sur les lieux de travail.

Dans le cadre de la coactivité, l'organisation des déplacements vers les chantiers (si covoiturage) exige en effet pour ce secteur professionnel « deux personnes par véhicule avec installation en croix (un devant/un derrière) ».

Ce paysagiste, depuis le confinement, utilise un camion supplémentaire afin de respecter les gestes barrières (2 salariés par camion). A la mi-mai il devra louer un autre véhicule et embaucher 2 autres personnes qui auraient dû commencer à la mi-mars.

Il m'indique que le coût de la location sera de 1 500 € par mois (sans l'essence) .

Je souhaiterais savoir dans quelle mesure il serait envisageable d'accompagner ces entreprises qui redémarrent leurs activités, afin de compenser ces nouveaux frais. Le temps de la reprise, une exonération de charges pourrait par exemple être mise en place à leur attention, car ces petites entreprises sont des plus actives pour économie locale.

Vous remerciant de l'accueil que vous ferez à mon courrier, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération et des mes salutations les plus distinguées.

Didier Le Gac  
Député

*Dieu vous bénisse,*

Copie à Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances  
SAINT-RENAN  
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi  
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS  
Retrouvez-moi sur mon blog : [www.didierlegac.bzh](http://www.didierlegac.bzh)

